



Communiqué de presse

Le cèdre du presbytère bientôt abattu

Pour des raisons de sécurité et suite à différentes chutes de branches, notamment celle d'une branche charpentière principale, le comité paroissial a décidé, avec l'accord de la commune de procéder à l'abattage du cèdre situé dans la cour du presbytère.

Après avoir demandé une expertise sanitaire et sécuritaire à une société spécialisée pour tenter de sauver l'arbre, âgé de plus de 200 ans, le presbytère a dû prendre la décision de faire abattre ce beau sujet.

En effet, un haubanage n'aurait pas assuré, sur le long terme, le maintien de l'arbre et la sécurité dans le périmètre de la place du 8 mai 1945.

La commune, consciente de l'impact de la suppression de cet arbre sur le paysage du cœur de ville et de l'attachement des Marennais à cet arbre bicentenaire, a demandé au comité paroissial de procéder à la replantation d'un nouvel arbre dont le choix de l'essence sera arrêté en accord avec l'architecte des Bâtiments de France.

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennes.fr